Service national des adresses (SNA) - Quels sont les avantages pour les habitants ?

Qu'est-ce que le SNA ?

Le Service national des adresses (SNA) a pour but de mettre à disposition, au niveau national, les données d'adresses des personnes physiques inscrites dans les services communaux et cantonaux des habitants. Les utilisateurs sont exclusivement les administrations et les tiers mandatés par la loi – l'accès et l'utilisation à des fins privées sont exclus.

Le SNA est un service qui reproduit les données des services des habitants sans les modifier. La souveraineté des données, le traitement des données et les corrections des données restent, comme auparavant, du ressort des services des habitants des communes et des cantons.

Le SNA n'est donc pas un portail citoyen, mais un service pour l'administration qui apporte un avantage "indirect" au citoyen.

Comment les habitants en profitent-ils ?

Grâce au SNA, la mise à jour des adresses des unités administratives peut se faire par le biais des bases de données des services des habitants, et non plus directement par les habitants. Cela crée de nombreux avantages.

1. Distribution fiable du courrier et des documents importants

Les bénéficiaires de rentes AVS et AI déménagent régulièrement. Grâce au SNA, les caisses de compensation et les offices AI disposent toujours de l'adresse actuelle et peuvent envoyer les paiements correctement. Cela réduit les retards ou les virements erronés des prestations de rente et d'AI.

Les personnes astreintes au service militaire ou à la protection civile sont automatiquement enregistrées à leur bonne adresse, ce qui permet d'éviter des demandes de renseignements ou des oublis inutiles.

Lorsqu'une personne décède et qu'une succession doit être réglée, les autorités peuvent utiliser le SNA pour trouver les adresses actuelles des héritiers potentiels. Cela s'avère particulièrement utile lorsque des parents éloignés ou des héritiers dont le domicile est inconnu sont concernés.

En principe, les autorités, les caisses d'assurance maladie et les médecins, les écoles ou les tribunaux peuvent toujours disposer rapidement de l'adresse actuelle du domicile. Cela réduit le risque de communications perdues ou tardives (par exemple pour les avis d'imposition, les documents de vote et d'élection, les invitations à des rendez-vous).

Pour les objets perdus et déposés auprès de l'administration, tels que les documents et les pièces d'identité, l'autorité peut utiliser le SNA pour effectuer la notification à la bonne adresse.

2. Simplification en cas de déménagement

Dans certains cas, les citoyens ne doivent plus communiquer leur nouvelle adresse à l'administration – le SNA peut se charger de la mise à jour automatique de l'adresse. Cela permet d'éviter les doubles démarches auprès des autorités et de réduire les frais administratifs.

3. Sécurité des données et protection des données

Le SNA suit des directives strictes en matière de protection des données. L'accès n'est possible que pour les services autorisés et dans des conditions clairement définies. L'accès aux adresses du SNA peut être refusé.

4. Protection contre l'usurpation d'identité

Si quelqu'un tente d'obtenir frauduleusement des prestations sous une fausse adresse, le SNA peut aider à détecter plus rapidement les cas de fraude.

Exemple 1 : Les pensions alimentaires

Les parents qui élèvent seuls leurs enfants ne reçoivent pas toujours les prestations d'entretien accordées par le débiteur. L'avance des pensions alimentaires par le canton n'est pas toujours possible et les montants sont en outre plafonnés. Si le débiteur change de domicile et ne verse pas sa pension alimentaire, l'autorité compétente peut, à l'aide du SNA, déterminer rapidement et de manière fiable son adresse actuelle.

Exemple 2 : Prestations de libre passage

Les droits restés dans une institution de libre passage à la suite d'une perte d'emploi ou d'un changement d'emploi peuvent être oubliés. Si l'ayant droit déménage ou quitte temporairement la Suisse, il n'est éventuellement pas possible de le retrouver, ou seulement au prix de grands efforts. Le SNA permet de retrouver rapidement l'adresse et de verser l'avoir.

Exemple 3 : Créances privées

En cas de sinistres privés ou de dettes, il peut arriver que le débiteur tente de se soustraire à ses obligations, par exemple en déménageant. Actuellement, il est fastidieux de retrouver ces personnes. Avec le SNA, la nouvelle adresse du débiteur est trouvée rapidement et conformément à la loi et peut être utilisée lors de la notification par les autorités.

Site web du SNA

www.statistique.ch => Registre => Service national des adresses (SNA)

Service national des adresses (SNA) - Pour quelles affaires parlementaires le SNA est-il pertinent ?

Le Service national des adresses est également pertinent pour d'autres affaires parlementaires. Si le SNA ne devait pas être introduit, il faudrait trouver de nouvelles solutions pour ces affaires lors de la mise en œuvre. Cela comporte de grands risques de doublons et de dépenses multiples inutiles. En outre, il existe une série d'autres projets fédéraux qui seraient également concernés (par ex. gestion des données de base de la Confédération).

Extrait du registre des poursuites à l'échelle suisse (BRA CH)[1]

Un extrait du registre des poursuites est nécessaire dans 80% des cas pour un logement en location. Actuellement, les 354 arrondissements des poursuites en Suisse ne sont pas harmonisés entre eux au niveau des informations. Un abus est facilement possible. Le futur BRA CH a le potentiel d'avoir un effet préventif substantiel pour endiguer les abus. Les données centrales sont enrichies et vérifiées en permanence par les sources de données de base à l'échelle de la Suisse (registres UPI et UID, SNA, etc.).

Echange de données Loi sur l'assurance-maladie (LAMal)[2]

La loi sur l'assurance-maladie a créé la base d'un échange électronique de données entre les cantons et les assureurs selon une procédure uniforme. Le domicile des assurés fera partie des données échangées. Il sera ainsi plus facile à l'avenir de déterminer quel canton est compétent pour l'affiliation à l'assurance et la prise en charge de la part cantonale lors de traitements hospitaliers. En outre, les cas de double assurance devraient être mieux évités. Avec ses données actualisées quotidiennement, le Service national des adresses peut offrir l'interface pour l'échange de données.

Loi sur les épidémies (LEp)[3]

Le SRC est examiné en tant qu'instrument de la Confédération pour la mise en œuvre efficace des mesures contre les maladies transmissibles, notamment pour l'identification et la prise de contact rapides avec les personnes concernées ou menacées. Au lieu de créer des interfaces autonomes avec les registres cantonaux des habitants, une interface avec le SNA pourrait être mise en œuvre et gérée. Le SNA soutient ainsi la mise en œuvre de la loi sur les épidémies et contribue à la santé publique.

Programme DigiSanté : SpiGes[4]

Le projet Soins hospitaliers stationnaires (SpiGes) vise, dans le cadre du programme DigiSanté, à simplifier la collecte et l'utilisation des données dans le domaine des soins hospitaliers stationnaires. Actuellement, différentes institutions nationales collectent des données avec des définitions différentes sur les mêmes thèmes. Cela est fastidieux et entraîne des doublons et des divergences. Le SNA peut aider à déterminer le lieu de résidence des patients via le numéro AVS, surtout pour éviter les doubles relevés. Les cantons ont besoin de cette information, par exemple dans le cadre de la planification hospitalière ou de la gestion des admissions.

Renouvellement de SYMIC (ERZ)[5]

SYMIC est l'abréviation de Système d'information central sur la migration. Il s'agit du registre des personnes pour les ressortissants étrangers en Suisse et il est utilisé par les autorités au niveau fédéral, cantonal et communal. Le système est actuellement en cours de renouvellement. Pour ce projet central, le SNA apporte des avantages en termes de qualité des données, d'efficacité, et d'interopérabilité.

Site web du SNA

www.statistique.ch => Registre => Service national des adresses (SNA)

[1] Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (renseignements sur les poursuites, notification électronique et vente aux enchères en ligne). Modification.

24.065 | Objet du Conseil fédéral.

[2] Loi fédérale sur l'assurance-maladie. Modification (Echange de données, compensation des risques). 23.048 | Objet du Conseil fédéral.

[3] Révision de la loi sur les épidémies. 21.3963 | Objet. Rapport explicatif sur l'ouverture de la procédure de consultation. 29 novembre 2023.

[4] Programme de promotion de la transformation numérique dans le domaine de la santé (DigiSanté). Crédit d'engagement. 23.076 | Objet du Conseil fédéral .

[5] SYMIC. Crédit d'engagement. 21.031 | Objet du Conseil fédéral .